Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 073-200086882-20261015-2026097-DE

COMMUNE DE VALGELON-LA ROCHETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 octobre 2026

Le quinze octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur MERIEUX Jean-Pierre, Maire.

Membres présents : Jean-Pierre MERIEUX, Annie GONTARD, Patrick CHARLES, Angélique NEFISSI, Fabien GARCIA, Elisabeth JOUTY, Jean-Loup CREUX, Nathalie SIBUÉ, Jean-Claude BENGRIBA, Joël RECORDON, Nadine CASTILLON, Nadine KUZAY, Eric MARTINET, Cédric LARGE, Virginie TOURNIER, Delphine LAINÉ, Samira BOUKERCHE, Pierre DUBOSSON, Guillaume SETA, Catherine DEROO, Jacky DONJON, Jacky GACHET, Véronique CHRISTOL, Pierre VERNEY.

Absent : Dominique SABATIER

Procurations : Christophe BOUTTE à Annie GONTARD, Elisabeth FAVERJON à Pierre VERNEY, Christelle ETIENNE à Virginie TOURNIER, David ATES à Jacky DONJON.

Membres en exercice	Quorum	Présents	Pouvoirs	Votants
29	15	24	4	28

Date de la convocation : 09 octobre 2026

Monsieur Fabien GARCIA a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2026/97

OBJET : Modification des membres des commissions municipales

Le rapporteur : Jean-Pierre MERIEUX, Maire

Pour faire suite à l'installation d'une nouvelle conseillère municipale, il convient de revoir la désignation des membres des commissions.

La nouvelle conseillère municipale remplacera la conseillère municipale démissionnaire dans la commission scolaire et dans la commission patrimoine et culture selon le tableau annexé à la présente délibération.

En fonction de ces éléments, il vous est proposé de bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la désignation des membres qui, outre le Maire, Président de droit, composeront chaque commission municipale conformément à l'annexe ci-jointe.

Valgelon-La Rochette, le 15 octobre 2026.

Le secrétaire de séance,

Fabien GARCIA

Le Maire,

COMMUNE VALGELON-LA ROCHETTE (Savoie)

Jean-Pierre MERIEUX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai

COMMISSIONS MUNICIPALES 2026

Annexe à la délibération 2026/97

Commission ressources et administration générale	Commission des travaux	Commission urbanisme et espaces publics	Commission scolaire	Commission patrimoine et culture	Commission vie associative	Commission activités économiques
Annie GONTARD	Patrick CHARLES	Jean-Loup CREUX	Angélique NEFISSI	Nathalie SIBUE	Jean-Claude BENGRIBA	Fabien GARCIA
Cédric LARGE	Pierre DUBOSSON	Jean-Claude BENGRIBA	Nathalie SIBUE	Catherine DEROO	Dominique SABATIER	Annie GONTARD
Delphine LAINE	Nadine KUZAY	Eric MARTINET	Guillaume SETA	Elisabeth JOUTY	Jean-Loup CREUX	Elisabeth JOUTY
Jean-Loup CREUX	Christophe BOUTTE	Christelle ETIENNE	Joël RECORDON	Dominique SABATIER	Elisabeth JOUTY	Nadine CASTILLON
Nadine CASTILLON	Annie GONTARD	Fabien GARCIA	Catherine DEROO	Nadine CASTILLON	Patrick CHARLES	Dominique SABATIER
Joël RECORDON	Virginie TOURNIER	Joël RECORDON	Fabien GARCIA	Nadine KUSAY	Christelle ETIENNE	Nathalie SIBUE
Jacky DONJON	Pierre VERNEY	Jacky GACHET	Véronique CHRISTOL	Elisabeth FAVERJON	Elisabeth FAVERJON	Véronique CHRISTOL

Vice-Président

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le 22/10/2026
ID : 073-200086882-20261015-2026097-DE